

Faculté de psychologie et sciences de l'éducation



PSP 2A

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences psychologiques et sciences de l'éducation)



Gestion du programme

PSP Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Responsable académique : Léopold Paquay

Contact : Nadine Didier

Tél. 010474370

Objectifs de la formation

L'agrégation a pour finalité de contribuer à la formation des futurs enseignants de l'enseignement secondaire (*) en favorisant le développement de leurs compétences professionnelles.

Les objectifs poursuivis par ce programme sont ceux définis dans le décret sur la formation des enseignants du secondaire supérieur (08/02/01). Une présentation claire de ce décret est accessible dans le fascicule gratuit " Devenir enseignant " (accessible également sur le site <http://www.enseignement.be/prof/info/ens/devenirens/forminit.asp>).

Un accent tout particulier sera mis sur les cinq objectifs suivants :

- s'initier aux pratiques d'enseignement et à l'exercice du métier ;
- réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte ;
- concevoir, planifier et évaluer des pratiques d'enseignement et d'apprentissage ;
- travailler en équipe et animer un groupe ;
- comprendre et analyser l'institution scolaire et ses acteurs.

(*) *Note* : Le programme PSP2A prépare à enseigner dans l'enseignement secondaire supérieur. Pour des personnes souhaitant enseigner dans l'enseignement supérieur (en Haute école), le programme préparatoire au CAPAES peut être plus adapté.

Conditions d'admission

Le grade d'agrégé n'est délivré qu'aux porteurs du diplôme de la licence en sciences psychologiques ou en sciences de l'éducation. Cependant, la formation didactique peut débuter durant la formation disciplinaire selon divers scénarios explicités ci-dessous.

Les candidats non-détenteurs d'un de ces diplômes doivent introduire une demande d'autorisation d'inscription auprès de la commission d'agrégation PSP (avant le 6 octobre) avant toute inscription définitive aux Halles universitaires.

Admission, inscriptions, scénarios de formation

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'université sont reprises dans le fascicule "Renseignements généraux" du Programme d'Etudes. Outre l'inscription au rôle de l'UCL (Halles universitaires, Secrétariat des Étudiants), les étudiants sont tenus de s'inscrire au secrétariat de leur faculté.

Inscriptions en étalement

Les programmes qui concernent l'agrégation couvrent une année d'études. Cependant, pour autant qu'il respecte un certain nombre de pré-requis fixés dans le déroulement chronologique du programme et l'alternance souhaitée entre certaines activités de formation, l'étudiant peut répartir les enseignements de son programme sur deux années. Dans ce cas, les inscriptions sont prises en étalement, tout en veillant à respecter les règles administratives relatives à l'inscription et à la durée de l'étalement. Pour toute inscription en étalement, l'étudiant doit s'inscrire à 15 crédits au moins la 1ère année et se présenter aux examens lors d'une des sessions de cette 1ère année.

Trois scénarios de formation

La formation des AESS est organisée selon trois scénarios:

1. **Agrégation intégrée** à la formation disciplinaire : l'étudiant réalise entièrement sa formation didactique parallèlement à sa formation disciplinaire, tout en veillant à respecter les règles administratives relatives à l'inscription et à la durée de l'étalement.
2. **Agrégation décalée mais partiellement intégrée à la formation disciplinaire** : l'étudiant commence sa formation

didactique durant sa formation disciplinaire mais la termine après sa licence.

3. **Agrégation reportée après la formation disciplinaire** : l'étudiant réalise entièrement sa formation didactique après la licence.

Attention : pour les étudiants inscrits à la licence en sciences de l'éducation :

- l'agrégation intégrée n'est accessible qu'avec l'accord de la Commission de l'agrégation PSP;
- l'agrégation décalée est accessible uniquement aux étudiants qui ont présenté tous les cours théoriques de la licence.

Contenu du programme

Organisation de l'enseignement

Deux types de cours sont organisés dans le programme d'agrégation :

- Les cours portant le sigle AGRE, relevant du Conseil des Agrégations : ils sont répétés à des moments différents ; les étudiants peuvent choisir de suivre ces cours selon l'horaire qui leur convient le mieux.
- Les cours spécifiques à l'agrégation en sciences psychologiques et de l'éducation, relevant de la Faculté et portant le sigle PSP.

Les exercices et les séminaires sont gérés par série.

Les stages se déroulent pendant l'année scolaire et sont planifiés en concertation avec l'étudiant, le maître de stage qui accueille l'étudiant dans son établissement et le responsable des stages UCL. Ce volet pratique comprend des stages d'observation (20h), des stages d'enseignement (34h) et un stage projet (6h) lié au séminaire PSP 2323.

- Il est souhaitable que les stages d'observation soient en lien avec l'endroit où se dérouleront les stages d'enseignement. Pour accéder aux stages d'enseignement, il faut suivre les activités du cours **PSP2321** dès le début de l'année académique et avoir réalisé une première séquence d'observation de 10 heures. Au delà de la mi-octobre, l'accès à ce cours et au stage est reporté à l'année suivante..
- Au moins une des séquences de stage d'enseignement se déroulera dans l'enseignement qualifiant (qualification technique ou professionnelle) et 6 heures seront consacrées à un stage projet. Pour les autres séquences, le stage peut se faire dans toutes les sections de l'enseignement secondaire, dans le secteur de la promotion sociale niveau secondaire et/ou dans les CEFA.

Programme de l'Agrégation

Stages pratiques : S'initier aux activités d'enseignement; apprendre à exercer le métier

PSP9111 Stage d'observation et d'enseignement n°1 [20h] (2 crédits) Nicole RAHIER et Pascalie PAPANIMITRIOU

PSP9112 Stage d'enseignement n°2 [12h] (3 crédits) Nicole RAHIER et Pascalie PAPANIMITRIOU

PSP9113 Stage d'enseignement n°3 [12h] (3 crédits) Nicole RAHIER et Pascalie PAPANIMITRIOU

Module1. Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

<u>AGRE2100</u>	Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs[15h] (2 crédits)	Etienne Bocquet, André Buron (coord.), Christian Lannoye
<u>PSP2323</u>	Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages (volet A)[15h] (2 crédits)	Anne Ghysseleinckx, Léopold Paquay
<u>AGRE2200</u>	Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages (volet B)[15h] (2 crédits)	Ghislain Carlier (coord.), Jean-Louis Dufays, Philippe Parmentier, Marc Romainville, Sophie Todoroff (supplée Cécile Vander Borgh), Cécile Vander Borgh

Module 2. Concevoir, planifier et évaluer des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage

<u>AGRE2211</u>	Didactique générale : théories et pratiques[22.5h] (2 crédits)	Philippe Parmentier, Marc Romainville
<u>AGRE2221</u>	Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices[15h+15h] (2 crédits)	Marcel Lebrun (coord.), Costantino Maeder

Exercices facultatifs

<u>PSP2321</u>	Didactique des sciences psychologiques et de l'éducation[60h] (4 crédits)	Anne Ghysseleinckx, Léopold Paquay
----------------	---	------------------------------------

Complément, au choix :

<u>PSY2080</u>	Histoire et épistémologie de la psychologie[30h] (3 crédits)	Marc Crommelinck
----------------	--	------------------

ou cours au choix en psychologie de l'éducation (parmi la liste proposée)
ou les exercices du cours **AGRE2221** Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies (15 h.)

Module 3. Animer un groupe et travailler en équipe

<u>PSP2312</u>	Exercices de micro-enseignement[15h] (2 crédits)	Marie-Cécile Wagner
<u>AGRE2320</u>	Séminaire de formation à la relation interpersonnelle et à la gestion d'un groupe[15h+7.5h] (2 crédits)	Bernard Demuysere, Christian Lannoye, Marie-Christine Liesse, Pierre Meurens, Pascale Steyns, Marie-Cécile Wagner (coord.)

Module 4. Comprendre et analyser l'institution scolaire et ses acteurs

<u>AGRE2410</u>	L'adolescent en situation scolaire[22.5h] (2 crédits)	Anne d'Alcantara, Philippe van Meerbeeck
-----------------	---	--

<u>AGRE2420</u>	L'institution scolaire et son contexte[22.5h] (2 crédits)	Etienne Bocquet, André Buron (coord.), Dominique Grootaers
Module complémentaire obligatoire		
<u>AGRE2400</u>	Fondements de la neutralité[20h] (2 crédits)	Michel Dupuis, Bernadette Wiame (coord.)

Évaluation - dispenses

L'examen sur une matière doit être présenté à l'une des sessions de l'année académique durant laquelle son enseignement a été suivi par l'étudiant.

Conditions de réussite de l'agrégation

Pour obtenir le titre d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur, l'étudiant doit satisfaire aux exigences des activités à dominante théorique et des activités à dominante pratique. Pour réussir, il importe d'obtenir 60% des points pour les cours et 60% pour les activités liées aux stages de terrain. Pour l'attribution des grades, les notes relatives aux activités de stages et les activités liées au séminaire d'intégration des stages et au micro-enseignement auront un poids au moins égal à celui des notes obtenues pour les cours.

Dispenses

Les étudiants qui auraient antérieurement suivi des cours qui pourraient être jugés au moins équivalents à des cours du programme d'agrégation peuvent demander, par requête écrite, adressée à la Commission d'agrégation PSP (avant le 6 octobre), à être dispensés de suivre les cours concernés et, éventuellement, à obtenir les crédits correspondants. Certaines équivalences sont reconnues d'office pour les étudiants de la licence en sciences de l'éducation et pour ceux qui sont détenteurs d'un titre pédagogique. .

Commissions d'agrégation

La Commission d'agrégation PSP a pour mission de piloter le programme d'agrégation PSP2A de la Faculté. Elle est composée principalement des enseignants PSP qui interviennent dans le programme PSP2A.

Personnes de contact

- Léopold Paquay (président de la Commission de l'agrégation PSP et directeur des stages), tél. : 010/47.44.67, Courriel : Leopold.Paquay@psp.ucl.ac.be (à contacter de préférence par courriel).
- Nicole Rahier (stages), tél : 010/47.82.68, Courriel : nicole.rahier@psp.ucl.ac.be, ou Pascalia Papadimitriou (stages), tél : 010/47.82.68, Courriel : pascalia.papadimitriou@psp.ucl.ac.be
- Anne Ghysselinckx (cours et séminaires PSP), tél : 010/47.82.73, Anne.ghysselinckx@psp.ucl.ac.be, (à contacter de préférence par courriel).
- Marie-Cécile Wagner (séminaires AGRE et PSP), tél. : 010/47.45.29, Marie-cecile.wagner@psp.ucl.ac.be (à contacter de préférence par courriel).